

7 espaces parisiens pour l'insertion

Pour les habitants des 8^e, 17^e et 18^e

EPI Championnet

• 192, rue Championnet 75018 Paris

01 53 06 71 18

M^o Guy Môquet / Bus : 21, 31, 60

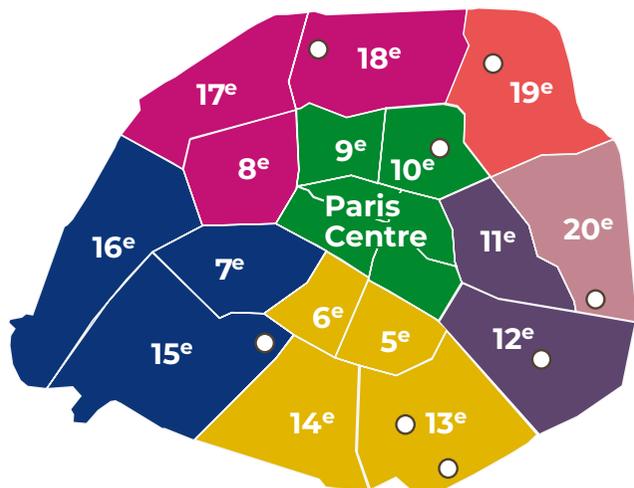
Pour les habitants de Paris Centre, 9^e et 10^e

EPI Château-Landon

• 44, rue du Château-Landon 75010 Paris

01 44 78 32 00

M^o Stalingrad / Bus : 26, 46, 54



Pour les habitants du 19^e

EPI Flandre

• 114, av. de Flandre
75019 Paris

01 53 35 52 19

M^o Crimée / Bus : 54

Pour les habitants du 20^e

EPI Buzenval

• 79, rue Buzenval
75020 Paris

01 43 58 00 62

M^o Buzenval / Bus : 57

Pour les habitants

des 7^e, 15^e et 16^e

EPI Moisant

• 14, rue Armand Moisant
75015 Paris

01 56 54 45 00

M^o Montparnasse

Bus : 88, 70, 92, 94, 96, 95

Pour les habitants

des 5^e, 6^e, 13^e et 14^e

EPI Italie

• 14, rue des Reculettes
75013 Paris

(demandes de RSA
et accompagnement)

01 53 55 29 00

M^o Place d'Italie / Bus : 47-57

• 163, avenue d'Italie
75013 Paris

(accompagnement)

01 71 28 27 50

M^o Porte d'Italie / Bus : 47 / T3a

Pour les habitants

des 11^e et 12^e

EPI 11-12

• 125 bis, rue de Reuilly
75012 Paris

01 71 28 09 79

M^o Daumesnil / Bus : 29-46-64



Point Paris
Emploi 15^e



DSOL/Mission communication - Février 2024 - 15.24.D.ISLE.PC.DSOL



L'espace parisien pour l'insertion



Accueil | Accompagnement | RSA

■ Votre espace parisien pour l'insertion

S'informer sur le revenu de solidarité active (RSA), demander le RSA et être accompagné-e dans sa recherche d'emploi ou de formation.

L'EPI est une structure d'accompagnement social et professionnel de la Ville de Paris, qui travaille en partenariat avec France Travail, la Caf de Paris et les Espaces parisiens des solidarités (EPS).

Vous serez accueilli-e dans l'EPI correspondant à votre adresse de résidence (carte au verso).

L'accueil pour déposer votre demande de RSA

- vous informer sur le RSA;
- faire votre demande avec vous;
- vous aider pour les autres droits [Protection universelle maladie (PUMA), Complémentaire santé solidaire (CSS)...];
- vous orienter vers l'établissement qui assurera votre accompagnement, en fonction de votre situation.

La mise à votre disposition

- des offres d'emploi et de formation;
- d'un espace numérique avec la possibilité d'être accompagné-e pour l'utiliser;
- d'informations sur les événements emploi, santé et culture du territoire;
- d'une documentation spécialisée sur l'emploi.

La mise en place de votre accompagnement

Dans le cadre de votre suivi RSA, une équipe de professionnel·les (travailleurs sociaux, conseillers d'insertion et conseillers France Travail) vous donneront rendez-vous pour :

- faire le point sur votre situation sociale et professionnelle;
- vous informer et vous accompagner pour faire valoir vos droits;
- vous orienter vers un accompagnement adapté;
- vous informer et vous aider dans le choix de formations;
- vous accompagner vers l'emploi.

Sur rendez-vous :

- une permanence de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) à l'EPI Championnet (ouverte à tous les EPI);
- des ateliers à visée sociale et professionnelle (sorties culturelles, ateliers CV, aide à la création d'entreprise...).

